

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lavaur (81500)

Réponses de Céline Mougin, au nom de la liste « Lavaur Citoyenne »

— le 13/03/2020 à 15:53 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Nos ambitions pour le plan vélo à Lavaur :

- une colonne vertébrale cyclable entre le lycée et le collège
- des voies cyclables reliant les différentes zones de la commune (gare, stades, zones commerciales)
- créer une zone de partage dans le centre historique
- installer des arceaux (mairie, salle de spectacle, commerces, stade etc...)

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

La concertation est notre ADN

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Notre priorité sera à court terme de mettre en place un réseau cyclable dans la commune de Lavaur. A moyen terme, nous travaillerons avec la communauté de communes pour développer ce réseau à l'échelle des communes environnantes.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Nous sommes déjà en contact avec la FUB et nous déposerons un dossier de demande de subvention dès notre élection. Et pourquoi pas devenir ville pilote!

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Nous pourrions travailler ensemble sur ces propositions. Dans ce sens, nous souhaitons réduire la vitesse en centre ville à 30 km/h et dans le centre historique, créer une zone de partage à 20 km/h où les mobilités douces seront prioritaires.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Nous avons connaissance de ces financements que nous souhaitons utiliser pour développer les parkings sécurisés pour les vélos dans les écoles et gare.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

La question du stationnement vélo est importante et nous réfléchissons aux différentes possibilités de créer des emplacements réservés

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

La pédagogie fera partie de nos actions

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Dans la liste Lavour Citoyenne, nous sommes déjà nombreux à effectuer nos déplacements quotidiens à vélo, y compris notre tête de liste Madame Pauline Albouy Pomponne. Montrer l'exemple est primordial!

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Il serait temps de le faire pour sécuriser les déplacements de nos enfants aux abords des écoles et collège!

Commentaires généraux

J'ai rejoint la liste Lavour Citoyenne après avoir initié le mouvement Plan Vélo Lavour. Cette équipe a été d'un grand soutien dès le départ. La transition écologique nous amène à devoir réfléchir nos déplacements quotidiens différemment. Le vélo est bon pour tout et pour tous! Afin d'inciter les usagers à laisser leur voiture au garage, il est de notre devoir de créer des infrastructures cohérentes, lisibles et continues!

En plus de ces voies cyclables, nous souhaitons mettre en place des S'cool bus et inciter les initiatives de taxi-vélo.

Céline Mougin

Lavour Citoyenne